

➔ **L'ESPACE AÉRIEN : COMMENT S'INITIER ?**

Quoi de mieux pour permettre aux pilotes de réviser et améliorer leurs connaissances concernant la réglementation aérienne, qu'une soirée en groupe organisée par les forces vives des structures locales du vol libre, avec le concours d'intervenants dont c'est le quotidien ?

C'est la recette à découvrir ci-dessous, et à ne pas hésiter à copier, pour partager un moment utile et convivial !

Faites-nous part de vos initiatives, nous les relaterons sur les pages « espace aérien » du site fédéral, pour valoriser vos actions.

Merci à tous les protagonistes de cette initiative, et aux représentants de la Défense, messieurs Eric Barbu et Sylvain Dumas.

Gérard Delacote

Grande soirée sur la sécurité et la réglementation aérienne dans le Gard.

Vendredi 21 janvier 2011, à la salle polyvalente de Brouzet les Alès, était organisée, à l'initiative du club de vol libre du Gard « Alès en l'Air » (*Seynes 30580*) et de son Président Patrick Vaugeois, avec le soutien du comité départemental de vol libre du Gard et de son Président Pierre Roussotte, une grande soirée sur la sécurité et la réglementation aérienne.

Environ une centaine de personnes, passionnées de vol libre, originaires du Gard et des départements limitrophes (*Ardèche, Bouches du Rhône, Drôme, Hérault, Vaucluse*) s'étaient retrouvées à 19h pour assister à cette conférence animée par le lieutenant-colonel Éric Barbu, chef de section espace inférieur de la zone aérienne de défense (*ZAD*) sud, actuellement en poste à Salon de Provence, et par le capitaine Sylvain Dumas, chef de l'escadron des services de la circulation de la base aérienne d'Orange Caritat.



Ce rassemblement devait permettre aux différents acteurs du ciel de se rencontrer et de dialoguer. Partager l'espace aérien n'est pas toujours chose facile.

« Beaucoup d'échanges et de questions ont permis de clarifier les inquiétudes des pilotes de parapente. »

Les présentations des intervenants ont permis de mieux cerner le découpage des espaces au-dessus de nos têtes, traversés à la fois par l'aviation commerciale, militaire et de loisir.

Beaucoup d'échanges et de questions ont permis de clarifier les inquiétudes des pilotes de parapente. Les croiseurs étaient très attentifs aux conseils concernant la préparation de leur vol.

Il nous a été confirmé qu'à partir du 2 juillet 2011, le plafond de vol de la CTR4 Rhône (*zone de contrôle terminale*) serait relevé au niveau du FL 65. Les pilotes du mont Bouquet pourront ainsi évoluer à des altitudes supérieures.

Le mont Bouquet est le site phare de ce secteur, très intéressant pour les départs en cross vers toutes les directions et principalement vers le nord. C'est un massif de 600 m d'altitude situé au milieu

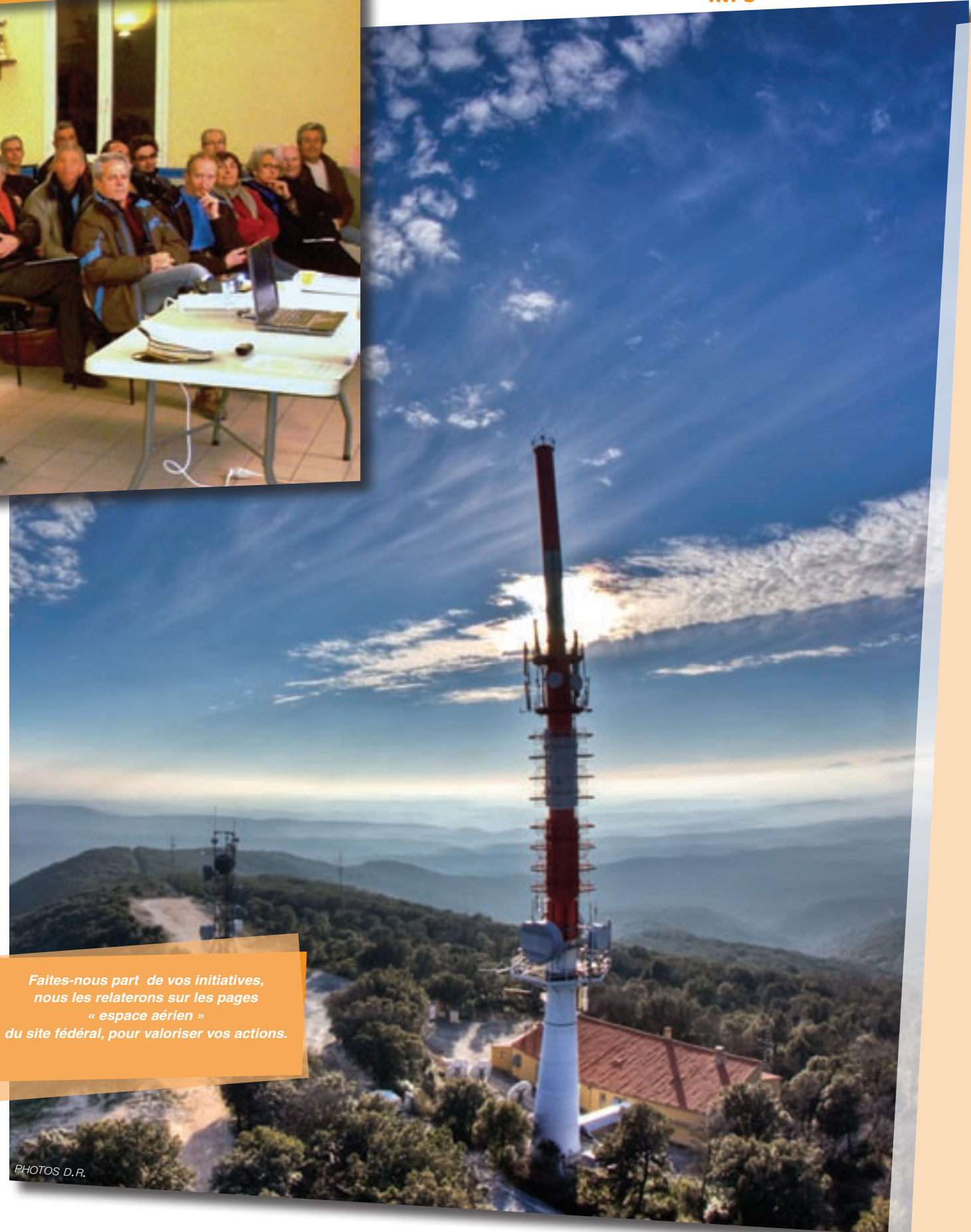
d'une vaste plaine qui permet aux pilotes débutants de s'initier au vol de cross en toute sécurité. Le record local actuel est de 135 km, et a été réalisé par un pilote d'Alès en l'Air, Bernard Puchol.

« Alès en l'Air » comptait plus de 120 licenciés en 2010 ; il collabore parfaitement avec l'école locale Parapente Sud et son directeur technique Laurent Geoffroy. Le club organise chaque année une compétition régionale B. Notez aussi dans vos agendas la compétition amicale départementale du mont Bouquet les 18 et 19 juin.

Nous avons eu la satisfaction d'accueillir, au cours de cette soirée sur la sécurité aérienne, les présidents des aéroclubs de Deaux et D'uzes, du comité départemental de l'Hérault, des clubs de vol libre Cabri'Air, les Ailes de la Serranne, les Têtes en l'Air Vaunageoles, des membres de Sud Ardèche vol Libre, Envol Nature, Fan de Lune, les Ailes des Barronnies, Dent'ailes Free Vol.

Le club remercie Monsieur Jacques Boudet, maire de Brouzet les Alès et président de la communauté de communes du mont Bouquet, qui nous a aimablement accueillis dans sa commune.

Marie Agnès Altier 



Faites-nous part de vos initiatives, nous les relaterons sur les pages « espace aérien » du site fédéral, pour valoriser vos actions.

PHOTOS D.R.